

CHIFFALO

Devenu KHEMISTI PORT à l'indépendance :

Située à 50 km à l'Ouest d'Alger CHIFFALO était un petit coin de Sicile en terre algérienne, alors française.

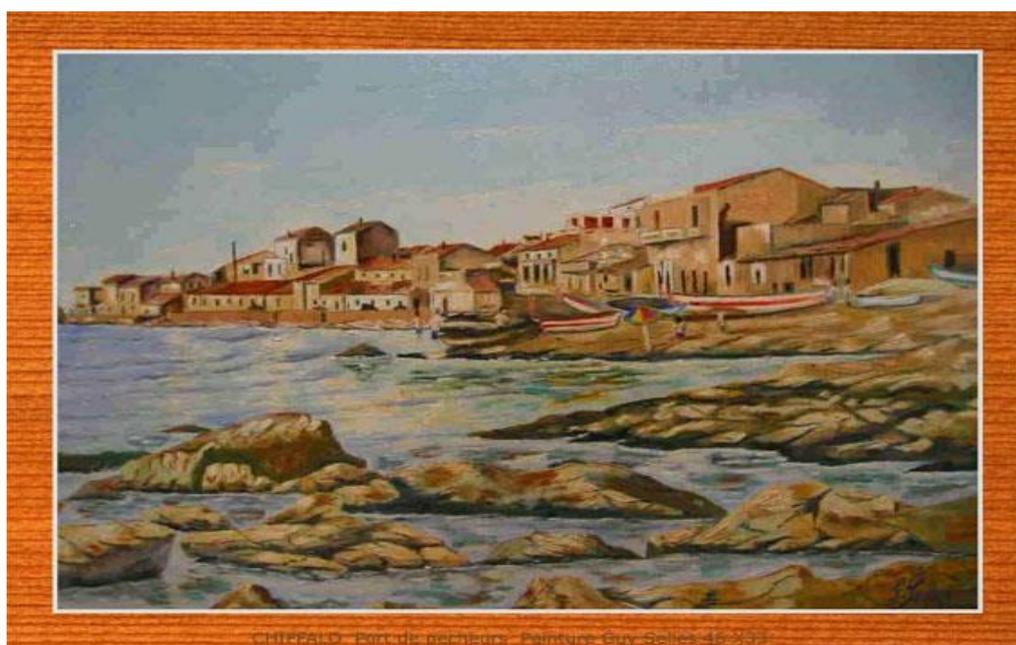


Source : Site : jeandechiffalo.free.fr/chiffalo.htm

Pour expliquer leur présence en terre étrangère, il faut remonter au siècle dernier, au début de la colonisation de l'Algérie, quand, à la demande du gouvernement français, arrivèrent les premiers européens, tels leurs aïeux et d'autres races diverses, comme l'espagnol, l'allemand ou le maltais. Ils y vinrent aussi des juifs.

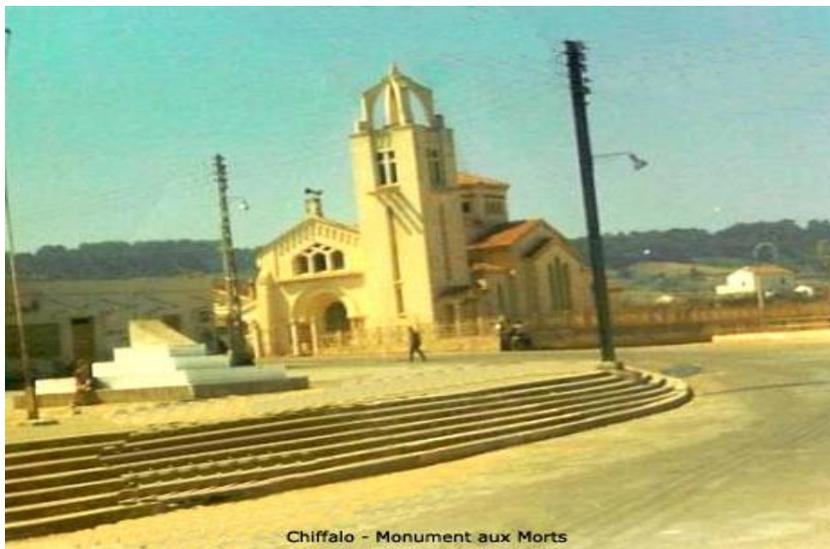
Ce n'est qu'en 1889, grâce à une loi sur la nationalisation des étrangers, qu'ils obtinrent la nationalité française. Des ressortissants français firent également partie de ces nombreuses expéditions. Parmi eux, des condamnés de droit commun qui bénéficièrent d'une remise de peine pour services rendus à la nation.

Ce petit village de pêcheur regroupe une centaine d'habitations s'étendant tout le long de la côte turquoise. Accessible par une petite route qui descend de la Nationale reliant Alger à Tipasa.



CHIFFALO - Port de pêcheurs - Peinture Guy Sella 46x39

La première bâtisse qui apparaît à l'entrée du village est l'église ; son clocher s'élève majestueusement. Cette maison de dieu a pu être réalisée financièrement grâce à la contribution de la population entière.



Chiffalo - Monument aux Morts

Tout près sur la place, un monument en mémoire de ses morts (1939-1945) en fait la fierté de ses habitants en majorité des Siciliens.

Les premiers siciliens sont arrivés, avec d'autres races diverses (Juifs, Espagnols, Français, etc...), sur le sol d'Algérie vers 1872. Pour certains parfois non sans équivoque. Ainsi les anciens aiment à conter l'anecdote survenue à un des leurs :

-Comment vous appelez-vous ? avait demandé le responsable du service d'immigration à l'inconnu qui se présentait devant lui à Alger.

-Chiffalo

-Et d'où venez-vous ?

-Chiffalo

-Et où allez-vous ?

-Chiffalo

Le responsable était persuadé que l'homme, un Sicilien, n'était pas encore familiarisé avec la langue française. En réalité il s'appelait bien Chiffalo, il venait bien de Chiffalo (Céfalù à 40 Km de Palerme), il allait bien à Chiffalo, nous conte F J Lucca.



La Sicile

Ils ont abandonné leur village natal : Cefalù, Partinico, Isola DelleFemmine, Capaci, etc... pour s'établir sur une terre inconnue, l'Algérie, encore à l'état sauvage, afin de recommencer une nouvelle vie, dans l'espoir qu'elle serait meilleure poursuit F-J Lucca (site) dans Adieu Chiffalo !

Un courage sans limite et une volonté de vaincre, pour certains, la misère facilitèrent leur audacieux projet. Au début, cette nouvelle vie ne leur apporta que travail rude et abstinence de tous désirs ; mais ils persévérèrent et aboutirent à la valorisation de terres jamais foulées.

Puis plus tard, ils entreprirent eux-mêmes la construction de leur maison, en prenant modèle sur l'architecture sicilienne. Ils bâtirent un port pour protéger "leur gagne-pain", les longs lamparos de la mer quand elle aimait à se mettre en colère. Ils surent garder modes et traditions de leur ancienne patrie et surtout conserver une grande solidarité entre eux. Ils furent enfin récompensés car ce nouveau pays leur procura respect et prospérité mais bien souvent, il est vrai au prix de vies humaines. Ils ont su, ainsi, mieux que quiconque, mériter leur nouvelle patrie.



La pêche

Les pêcheurs de Chiffalo...avaient eu pour devanciers des Italiens qui, bien avant 1830, faisaient leur "saison", le long des côtes algériennes, sur des barques à rames et à voiles. Ils apportaient de leur pays du sel (pour la conservation du poisson) des vivres et du vin. Le port de Chiffalo comprenait une vingtaine de lamparos. C'étaient de longues barques d'une dizaine de mètres, de type italien, armées d'équipages de huit à dix hommes. La technique de pêche au poisson bleu avait donné son nom aux bateaux qui la pratiquaient ...La nuit venue, ceux-ci prenaient le large vers le centre de la baie. Lorsqu'ils arrivaient par fonds de 40 à 50 mètres, patrons et marins scrutaient les profondeurs. Quand ils voyaient scintiller des centaines d'éclats lumineux sous l'eau, le patron donnait l'ordre de stopper.



Grâce au canot annexe " porte lampe", des milliers de sardines frétilantes étaient remontés dans la poche hissée à bras d'homme. Une « cerne » réussie pouvait s'élever parfois à plusieurs tonnes (6 à 8 tonnes) de sardines.

Durant les mois d'été, les pêcheurs de Chiffalo s'adonnaient à la pêche à l'anchois " à la maille".

A ces deux types de pêches classiques venaient s'ajouter des pêches épisodiques d'appoint : la pêche au "bardassoune" et celle au "batti-battue".



[Procession en mer en l'honneur de la Vierge Marie dans les années 60]

Les traditions

Ils bâtirent un port et construisirent une école grâce à des dons de leur communauté et de leurs parents, partis en Californie (à Monterey) pêcher la sardine et le thon. Du fait de sa longueur, l'école semble scinder le village en deux. Ils mirent toute leur foi dans la réalisation de cet ouvrage, pour espérer que leurs enfants aient une meilleure formation qu'eux-mêmes, afin de leur éviter les souffrances qu'ils continuent à endurer, dur froid de l'hiver ou sorties bredouilles.



Grâce à une pêche fructueuse, certains purent construire leur usine de conserves ou de salaisons créant ainsi de nombreux emplois. Elles furent nationalement connues comme « Papa Falcone ». Ces offres d'emplois attirèrent petit à petit beaucoup d'Arabes du sud de l'Algérie et même du Maroc. Confiants en ces hommes de race blanche, ils les ont côtoyés et créé mutuellement des amitiés.

Néanmoins, leur mode de vie différente de la leur, les força à se tenir éloignés du village, pour vivre sans gêne.



Ce village, exclusivement habité par des pêcheurs était bien connu pour sa dévotion à la vierge. Il faut rappeler la belle cérémonie de l'immersion de "Notre-Dame-de-la-Mer" dans une grotte, première chapelle sous-marine en Algérie qui abrite la statue, par dix mètres de fond, cérémonie qui eut lieu le 22 août 1954 sous la présidence de l'Archevêque d'Alger, en présence des autorités civiles et maritimes, de nombreuses personnalités politiques ...en mer, remorqueurs, vedettes, chalutiers, bateaux de pêche et de plaisance... et surtout grâce à la courageuse volonté des chasseurs sous-marins de Fort-de-L'eau.

Un musulman déclara à cette occasion : "Si je suis ici aujourd'hui, c'est d'abord parce que Marie (Merryem), la mère de Jésus (Sidna Aïssa) est reconnue dans notre religion comme au-dessus de toutes les femmes et que nos filles portent ce prénom... si je suis ici, c'est aussi parce que vous êtes mes frères qui défendez des principes de morale et de religion" (Algérie Maritime de sept. 1954). Détail émouvant : " De nos jours, deux anciens pêcheurs Chiffalotains ont appris que, chaque année des touristes français, adeptes de la pêche sous-marine, nettoient la Vierge qui brille, toujours aussi belle, dans les eaux Chiffalotaines.

Chiffalo, mon village... (Source : Fanfan Mercurio)

*Chiffalo, Chiffalo, pays de ma jeunesse,
Combien je pense à toi, du fond de ma détresse !
Tu étais bien ancré sur ton noble rivage
Et la mer caressait ton souriant visage.
Par "grégale" ou " bafagne", les vagues déferlantes
Venaient éclabousser les murs de ma maison.
Et les bateaux de pêche avec leur cargaison
Se hâtaient vers le port en courses trépidantes.
Où s'en est-il allé, l'appel de tes sirènes
Convoquant aux usines pour traiter le poisson,
Ramené du grand large dans une ample moisson?
O mer miraculeuse, dont la sardine est reine !*

...

Démographie :

Année 1958 = 2 603 habitants

Aujourd'hui le village est vide de ses Siciliens, mais si vous allez à Marseille, à La Ciotat, vous les retrouverez, les Chiffalotains, raccomodant comme là-bas leurs filets. C'est sur la terre de France qu'ils sont venus, en 1962, se repliant sur une patrie qu'ils ne connaissaient que pour l'avoir défendue jusqu'à l'héroïsme et par l'histoire que le maître enseignait.

SYNTHESE établie grâce à de nombreux documents et notamment celui de Jean-Marc Lopez site P.N.H.A



ET si vous souhaitez en savoir plus sur CHIFFALO, cliquez SVP sur l'un de ces liens, au choix :

[http://encyclopedie-afn.org/Historique_Chiffalo - Ville](http://encyclopedie-afn.org/Historique_Chiffalo_-_Ville)

<http://jeandechiffalo.fr/chiffalo.htm>

[http://algerroi.fr/Alger/chiffalo/textes/3_chiffalo_la_calle_algerianiste23.](http://algerroi.fr/Alger/chiffalo/textes/3_chiffalo_la_calle_algerianiste23.htm)

<http://www.cerclealgerianiste.asso.fr/contenu/villes3000.htm>

<http://www.procida-family.com/docs/publications/emigration-italienne.pdf>

2/ Le Général Charles Noguès

Auguste Paul *Charles Albert Noguès* est né le 13 Août 1876 à Monléon-Magnoac (65) et mort à Paris le 20 avril 1971. C'est un général français de la Seconde Guerre mondiale. En 1942, il est Résident général de la France au Maroc, sous l'autorité du Général Juin, commandant en chef des forces françaises d'Afrique française du Nord de 1939 à 1943.



Biographie

Fils d'un agriculteur des Hautes-Pyrénées, il est admis à l'École polytechnique en 1897. Officier d'artillerie, il accomplit la plus grande partie de sa carrière en Afrique du Nord où, dès 1912, il est appelé au cabinet de Hubert Lyautey. Après la Première Guerre mondiale, qu'il termine à la tête d'un régiment d'artillerie, il occupe différents postes dans le cabinet Millerand, puis retourne en Afrique en 1924, prend part à la campagne du Rif et devient directeur des affaires indigènes à Rabat en 1927.

Il est promu général de brigade le 2 juin 1927, puis général de division le 29 octobre 1930, et enfin élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée le 1^{er} mai 1933.

Il est fait commandeur de la Légion d'honneur le 25 septembre 1925.

En 1933, il devient commandant du 19^e corps à Alger, puis en 1936 prend le poste de résident général du protectorat au Maroc. Le rang et l'appellation de général d'armée lui sont conférés le 17 mars 1936. Il assume en 1939 les fonctions de commandant en chef du théâtre d'opération d'Afrique du Nord.

En juin 1940, Paul Reynaud démissionne et laisse la place au maréchal Pétain qui nomme le général Weygand ministre de la défense nationale.

L'annonce de la demande d'armistice, le 17 juin, stupéfie Noguès. Il fera savoir à Weygand, puis à Pétain, le lendemain, qu'il n'acceptera jamais de livrer l'Afrique du Nord et qu'il continuera la lutte. Les soutiens pour continuer le combat arrivent de tout l'Empire. Georges Le Beau, gouverneur général de l'Algérie, Marcel Peyrouton, résident général en Tunisie, soutiennent la combativité du général Noguès. Le général Legentilhomme de la Côte française des Somalis, et le général Mittelhauser, commandant en chef du théâtre d'opération de Méditerranée orientale, soutiennent la continuation de la lutte.

Mais général Noguès savait parfaitement que les forces terrestres dont il disposait au Maroc ne lui auraient pas permis de résister longtemps à une invasion allemande, il avait également déclaré à Gaston Palewski qui était venu le sonder sur ses intentions "Je ne puis maintenir l'Afrique du Nord dans la guerre si je n'ai pas les bateaux pour la défendre, or Darlan me refuse ces bateaux". Le 19 juin de Gaulle s'adresse à lui pour se mettre sous ses ordres, le 24 juin, il réitère son appel et lui demande de prendre la tête du Comité national français, réunissant tous ceux qui veulent continuer le combat :

« Suis à Londres en contact officieux et direct avec le gouvernement. Me tiens à votre disposition soit pour combattre sous vos ordres, soit pour toute démarche qui pourrait vous paraître utile. »

Le 22 juin, les conditions de l'armistice sont connues, les anglais les qualifieront de diaboliquement habiles. Les dispositions allemandes préservent l'AFN et Noguès, qui est un légaliste et reste un militaire avant tout, n'entrera pas en dissidence et obéira aux ordres du nouveau gouvernement.



[Noguès (à gauche) avec Lt. General Mark W. Clark à Casablanca le 9 mai 1943, lors d'une cérémonie de présentation d'armements aux Forces Françaises]

Devant le silence de Noguès, il réitère son allégeance au commandant en chef du théâtre d'opération d'Afrique du Nord, le 24 juin, en lui proposant de devenir le chef de la résistance nationale au sein du futur Comité national français. Mais le général Noguès conditionne la poursuite de son combat au statut de l'Afrique du Nord et plus généralement de l'Empire, dans les clauses de l'armistice. Or, les clauses de l'armistice du 22 juin ne touchant ni à la flotte, ni à l'Empire, les velléités de résistance de Noguès s'éteignent. Le général condamne alors la désobéissance de De-Gaulle, qu'il fait désormais censurer dans toute l'Afrique du Nord. Il refuse de recevoir la mission anglaise menée par Alfred Duff-Cooper et Lord Gort. De même, il va considérer que les députés, passagers du paquebot *Massilia*, arrivés à Casablanca le 24 juin, sont sans mandat, et il fait mettre en résidence surveillée Georges Mandel. Cependant :

-Il entreprend et mène à bon terme, l'admirable camouflage de l'armement d'une armée devenue clandestine.
-Il assume de 1939 à 1943, le commandement en chef du théâtre d'opération d'Afrique du Nord.

Il interdit donc toute dissidence au Maroc et, en 1942, applique les consignes de résistance au débarquement allié du 8 novembre, jusqu'à la conclusion trois jours plus tard du cessez-le-feu.

La position prise par le général Noguès en novembre 1942 sera justifiée par son chef de cabinet de l'époque, le général Piatte, lors du procès de Noguès en 1947:

- Le général Noguès ne crut pas en l'authenticité des documents annonçant le débarquement que lui présenta le général Bethouart.
- Il était persuadé qu'il s'agissait d'un "coup monté" par les allemands cherchant un prétexte pour envahir militairement le Maroc.
- Mr Murphy, représentant le président Roosevelt en AFN, avec lequel il avait de nombreux contacts ne lui en avait jamais soufflé mot.

En juin 1943, il démissionne. Remplacé par Gabriel Puaux, il se retire au Portugal.

Condamné par contumace à 20 ans de travaux forcés en 1947, Charles Noguès rentre en France en juin 1954 et se constitue prisonnier. A son procès, tous les témoins, même ceux à charge, feront son éloge. Il est acquitté et il ne sera pas inquiété. Mis aussitôt en liberté provisoire, il retourne au Portugal. En 1955, le gouvernement Edgar Faure, profitant de sa présence, recourt à son influence pour régler le problème du retour au Maroc du sultan Mohammed V.

Jugé à Paris et condamné à l'indignité nationale, il est aussitôt relevé de cette peine.

3/ Le député Joseph SERDA (Député de Constantine de 1932 à 1942).

Né le 7 Mai 1889 à Boufarik, il décède le 1 février 1965 à Biarritz (64).

Biographie succincte :

Fils de modestes colons de Mahelma, Joseph Serda travailla d'abord avec ses parents, puis entra à l'Institut agricole de Maison-Carrée d'où il sortit, en très bon rang, ingénieur agronome.



Solide, infatigable, intelligent, il partit dans la région de Bône où il constitua un domaine familial et s'occupa de grosses propriétés qu'il conduisit à la perfection. Très vite, il se hissa au premier rang de l'agriculture bônoise et fut à l'origine de la constitution des coopératives. Il créa d'ailleurs Tabacoop - coopérative de planteurs de tabac qui améliora la qualité, les traitements, les procédés de fermentation et de conservation et qui vendit directement sa production à la Régie française ou sur les places étrangères.

Joseph Serda était délégué financier lorsqu'il se présenta, pour la première fois, à la députation, le 26 juin 1932, dans la 2^{ème} circonscription de Constantine, en remplacement de l'ancien ministre Gaston Thomson, parlementaire depuis 54 ans, réélu le 8 et décédé le 14 mai.

Serda proposa aux électeurs un programme d'extension des lois sociales à l'Algérie et d'amélioration du sort des travailleurs, préconisant l'exécution d'un plan d'outillage national pour résorber le chômage. Partisan de l'arbitrage de la Société des Nations (SDN) il pensait cependant qu'une France désarmée serait une tentation trop forte pour les éléments de désordre. Il fut élu au premier tour de scrutin contre le Docteur Pantaloni.

Il s'inscrivit au groupe de la gauche radicale et devint membre des commissions du suffrage universel, de la marine militaire, des douanes et conventions commerciales, des boissons, de l'Algérie, des colonies et protectorats.

Il déposa des propositions de loi ou de résolution et présenta de nombreux rapports relatifs aux produits agricoles algériens - agrumes, bananes, figues, dattes, blé, vins, prit part aux discussions de budgets, de projets de loi concernant la viticulture, la défense du marché du blé, l'institution d'un conseil national économique.

Aux élections de 1936, alors qu'il était conseiller général et maire, Joseph Serda fut réélu le 26 avril, également au premier tour. Toujours membre du groupe de la gauche radicale, il siégea aux commissions des finances et des boissons. Il rapporta pour les exercices 1937 à 1940 les projets de loi tendant à autoriser la perception des droits, produits et revenus applicables au budget de l'Algérie et intervint notamment dans la discussion du projet de loi instituant un office national professionnel du blé, défendant de nombreux amendements.

Il ne prit pas part au vote du 10 juillet 1940 sur le projet de loi accordant les pouvoirs constituants demandés par le maréchal Pétain.

Ancien combattant, Officier de réserve, Joseph Serda est titulaire de la Croix de guerre.

4/ Lorraine : hommage aux poilus retrouvés

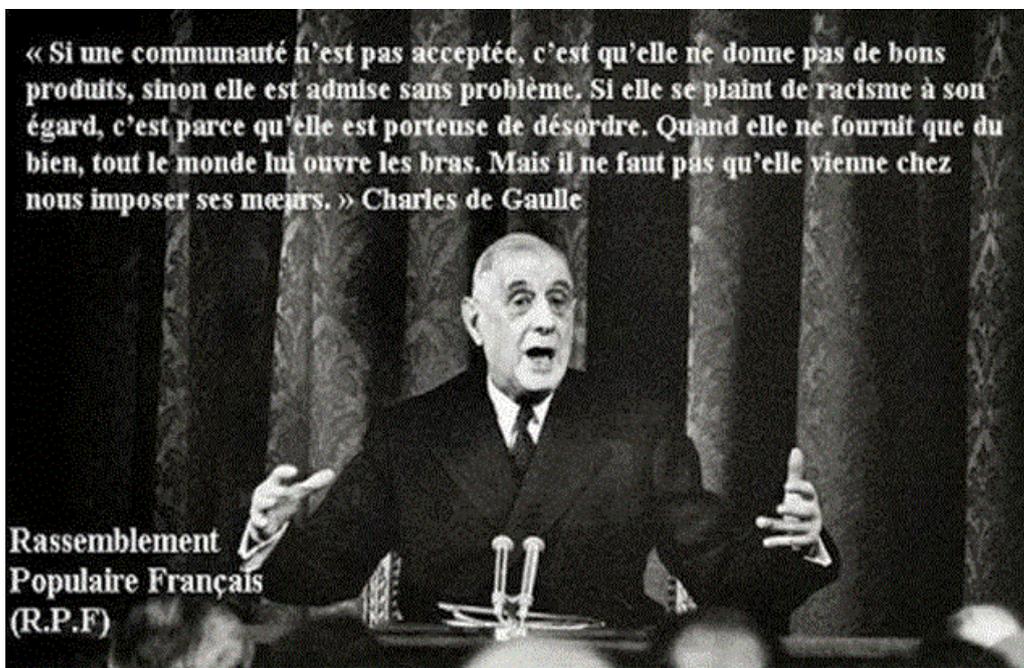


«Retirez le drapeau bleu blanc rouge ! Levez-les ! » La voix martiale s'élève ce jeudi 5 décembre dans le froid et le silence recueilli qui règnent sur le cimetière militaire de Douaumont (Meuse) et ses 16 000 croix blanches enveloppées dans un épais brouillard. Des hommes âgés et médaillés laissent glisser entre leurs mains les sangles qui descendent doucement sous terre les cercueils des poilus.

Des corps exhumés en mai, après près d'un siècle passé dans les décombres d'une ferme transformée en infirmerie pendant la guerre à Fleury-devant-Douaumont, et dont des ossements avaient été repérés par hasard par des touristes allemands....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.leparisien.fr/societe/lorraine-hommage-aux-poilus-retrouves-06-12-2013-3382931.php>

5/ QU'EN PENSEZ-VOUS ? (Source M. Marc Paris)



« Si une communauté n'est pas acceptée, c'est qu'elle ne donne pas de bons produits, sinon elle est admise sans problème. Si elle se plaint de racisme à son égard, c'est parce qu'elle est porteuse de désordre. Quand elle ne fournit que du bien, tout le monde lui ouvre les bras. Mais il ne faut pas qu'elle vienne chez nous imposer ses mœurs. » Charles de Gaulle

Rassemblement
Populaire Français
(R.P.F)

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO